



26^{ème} Open du Pays Fouesnantais

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 :

L'Echiquier du pays Fouesnantais organise son 26^{ème} Open du Pays Fouesnantais situé au pôle associatif Kérourgué (53, rue de Kérourgué).

Tournois de parties classiques homologation FIDE organisés sur 7 rondes **du samedi 24 au mercredi 28 octobre 2026**.

L'inscription est ouverte à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française des Échecs et aux joueurs étrangers licenciés à la Fédération Internationale des Echecs.

2 tournois sont organisés.

Le numéro d'homologation FFE est 72663 pour l'Open A (Open Principal)

Tournoi ouvert aux joueurs classés + 1500 Elo.

Le numéro d'homologation FFE est 72664 pour l'Open B

Tournoi strictement réservé aux joueurs classés - 1600 elo.

L'organisateur pourra clore les inscriptions lorsque la capacité des locaux aura été atteinte (100 + 50 joueurs)

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Une accélération pourra être mise en place selon le nombre de joueur-euses le tournoi.

L'appariement d'une ronde est définitif après saisie et vérification de la ronde précédente.

Les appariements sont faits sur l'application SharlyChess.

Article 3 :

Cadence : 90mn + 30s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes : 7

Les parties des 2 tournois sont comptabilisées pour les classements Elo FIDE.

Article 4 :

Inscription sur HelloAsso <https://www.helloasso.com/associations/echiquier-du-pays-fouesnantais/evenements/open-international-de-fouesnant-2026>

Droits d'inscriptions :

- Inscription Senior : 45 € (50 € après le 17/10/2026)
- Inscription Jeune : 25 € (30 € après le 17/10/2026)
- Gratuité pour les joueurs titrés (GMI, GMF, MI, MF) et membres de l'équipe de France Jeune

Article 5 :

Pointage des joueurs : le 24 octobre de 13h00 à 14h00.

Pour les pointages après 14h00, les joueurs sont appariés à partir de la 2ème ronde.

Date et heure des rondes.

Ronde 1 : samedi 24 octobre à 14h30

Ronde 2 : dimanche 25 octobre à 9h00

Ronde 3 : dimanche 25 octobre à 14h30

Ronde 4 : lundi 26 octobre à 14h00

Ronde 5 : mardi 27 octobre 5 à 9h00

Ronde 6 : mardi 27 octobre à 14h30

Ronde 7 : mercredi 28 octobre à 8h30

Remise des prix à 13h30

Par respect pour les joueurs et les accompagnateurs, en particulier pour ceux venant de loin, les organisateurs s'engagent à respecter les horaires et faire en sorte que la remise des prix soit terminée à 15h00.

Article 6 :

Le délai de forfait est fixé à 30 minutes.

L'utilisation d'un "Bye" est autorisée dans les différents tournois pour les rondes 1 à 5.

Les joueurs intéressés devront la solliciter auprès des arbitres avant les appariements de la ronde. Un demi-point leur sera alors crédité.

Les joueurs titrés ne peuvent bénéficier de cette possibilité.

Un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre sera considéré comme un abandon du tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que le prochain appariement soit publié.

Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet de la fédération <http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=...>

Article 7 :

Prix :

1000 € minimum pour le 1^{er} prix dans le tournoi A sous réserve de 80 joueurs minimum

150 € minimum pour le 1^{er} prix dans le tournoi B

Tous les prix seront non cumulables, les prix du classement général seront répartis au système Hort (min. 50€).

La liste des prix sera affichée sur le lieu de jeu avant la troisième ronde.

Prix par catégories dans chacun des 2 tournois

Article 8 :

Les départages adoptés des ex-aequo sont dans l'ordre:

- Buchholz tronqué
- Buchholz
- Performance.

Article 9 :

La saisie des résultats est faite sur l'application SharlyChess.

Article 10 :

L'attention des joueurs est attirée sur :

le respect strict des règles du jeu d'échecs et de la charte du joueur d'échecs.

l'interdiction de fumer ou vapoter dans les locaux du tournoi.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Article 11 :

Arbitre Principal : Laurent LECORNU - Arbitre Open

Arbitres adjoints : Pierre LECUYER - Arbitre Open

Maiwenn LATRUFFE-BOSSANT - Arbitre Open

Article 12 :

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Echiquier Fouesnantais à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Fait à Fouesnant, le 19 octobre 2026

L'Arbitre Principal
Laurent Lecornu

Organisateur, Echiquier du Pays Fouesnantais
Frédéric Martin